



## Appel à participation - Quartier d'été 2024

*La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, en partenariat avec la préfecture du Tarn et la commune de Gaillac, organise la 5<sup>e</sup> édition de Quartiers d'été à Gaillac. A travers cet appel à participation elles invitent les acteurs associatifs et institutionnels à s'inscrire dans la programmation 2024. Cet appel à participation précise les objectifs, les thématiques prioritaires, les modalités de participation et d'intervention. Les structures intéressées ont jusqu'au **26 mai 2024** pour proposer leur projet.*

### I. Présentation du dispositif Quartiers d'été

En 2020, face à la situation sanitaire, le Gouvernement a lancé « Quartiers d'été » (QE), pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux habitants des quartiers prioritaires en politique de la ville (QPV), durant la période estivale : du sport, de la culture, des loisirs et du divertissement, mais aussi des solidarités, de l'accès aux droits et toutes les clés pour préparer la rentrée. Le dispositif est reconduit depuis, chaque été, avec une feuille de route dans la continuité de 2020.

### II. Les objectifs et priorités thématiques nationaux 2024, fixés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

#### 1. Objectifs :

- Favoriser les activités intergénérationnelles et familiales
- Promouvoir les valeurs de la République et de la citoyenneté
- Impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets à vocation socio-éducative
- Prévoir la mixité des publics et la promotion de l'égalité femmes/hommes, notamment par la définition des modalités de mobilisation des publics féminins
- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique

#### 2. Priorités thématiques

- Promouvoir l'été olympique
- Favoriser l'accès à la culture
- Accompagner le départ en vacances / *Vacances apprenantes*
- Soutenir la parentalité
- Promouvoir les actions en santé
- Promouvoir la transition écologique
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers

Les actions devront également :

- Favoriser les activités intergénérationnelles et familiales ;

- Promouvoir les valeurs de la République et la citoyenneté ;
- Sensibiliser aux enjeux liés à la transition écologique ;
- Prévoir la mixité systématique des publics et la promotion de l'égalité femmes/hommes,
- Notamment par la définition des modalités spécifiques de ces publics.

Pour plus de détail, vous pouvez consulter le site internet du gouvernement : [Quartiers d'été | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr/)

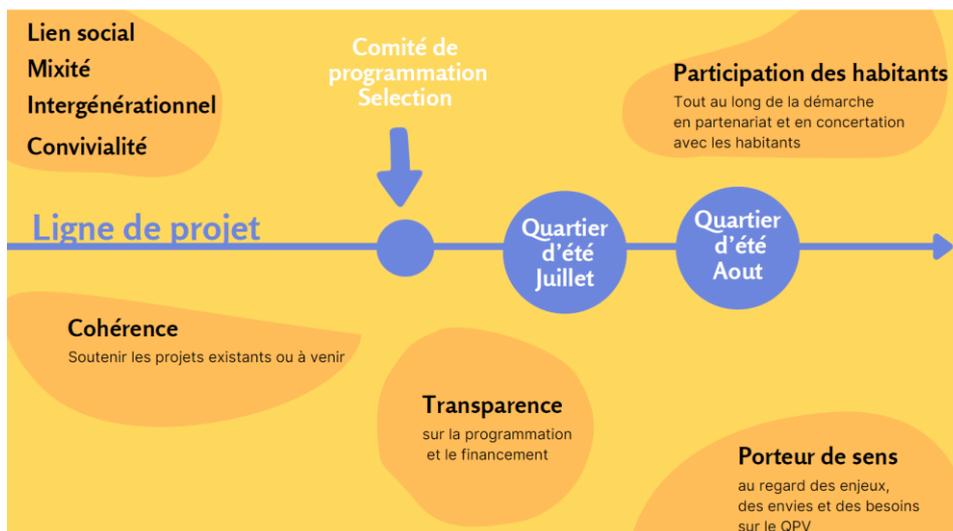
### III. La déclinaison de Quartiers d'été à Gaillac

#### 1. La ligne de projet

Quartier d'été à Gaillac c'est la volonté de proposer collectivement une programmation estivale qui :

- Soit plus qu'une action ponctuelle mais un projet qui fait sens sur le territoire et tout au long de l'année ;
- Valorise l'existant ;
- Réponde aux besoins identifiés.

Cette programmation est donc un travail partenarial où chaque acteur et action est complémentaire, dans un objectif commun. Sa réussite est dépendante de l'implication de tous. La ligne de projet ci-dessous présente les valeurs et enjeux de Quartiers d'été 2024.



#### 2. Les thématiques

Pour l'édition 2024, la CAGG a donc souhaité proposer un programme qui répond le plus justement aux besoins et envies des habitants du QPV. Pour ce faire, une concertation a été menée afin de recueillir leurs propositions, qui rejoignent et précisent celles de l'ANCT :

- Des sorties en familles, à la journée (pique-nique, vélo, bowling, piscine, ...),
- Des séjours pour les enfants,
- Des animations en proximité, sur les thèmes suivants :
  - Sportives
  - Culturelles
  - Loisirs créatifs

- Musique
- Jeux d'eau
- Activités parents-enfants
- Activités artistiques : peinture, graff, ...
- Des temps et espaces de jeux libres
- Des temps de convivialité et de lien social (repas partagés, goûters, ...)
- De l'information sur des stages et formations

### 3. Les modalités d'actions de Quartiers d'été

Les 4 modalités d'actions de QE :

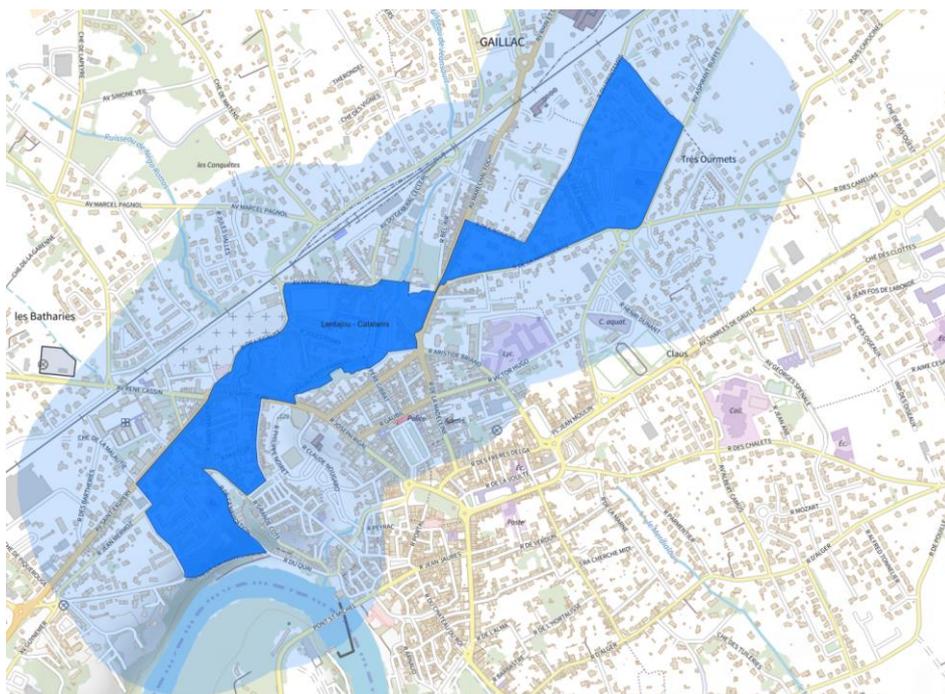
1. **Séjours et sorties** à destination des enfants, des jeunes, des familles.
2. **Temps en pieds d'immeubles** : présence de différents acteurs sur le quartier, une partie de l'année, afin de créer du lien, être dans l'échange... Durant l'été, une dimension estivale est apportée à ce temps en proposant des activités diverses. Ils se déroulent tous les mardis, en alternance sur Catalanis et Lentajou, en après-midi et en soirée (horaires à définir selon les activités programmées).  
Si le porteur souhaite proposer une animation qui ne s'intègre pas un mardi, cela est possible à condition qu'il soit autonome dans sa mise en œuvre.
3. **Actions hors du QPV, pour les habitants du QPV** : des animations qui favorisent les rencontres inter quartiers et la mixité des publics. Une ou plusieurs actions de médiation doivent nécessairement être intégrées au projet.
4. **Actions d'habitants**, par et pour les habitants.

## IV. Le territoire et le public ciblé

Le quartier prioritaire de la ville de Gaillac : cités de Lentajou et de Catalanis

La programmation de quartier d'été cible l'ensemble des habitants (1279 personnes) avec une attention particulière en direction des 12-25 ans et des femmes.

La programmation de quartier d'été reste bien entendu ouverte à tous.



## V. Les moyens dédiés à Quartiers d'été

### 1. Moyens financiers :

Quartiers d'été est un dispositif mis en place et soutenu financièrement par l'état, grâce au BOP 147.

Le porteur de projet doit déposer un dossier de demande de financement sur la plateforme Dauphin, un portail en ligne qui permet aux usagers de solliciter des aides et des subventions auprès de l'ANCT. Il ne s'agit donc pas d'une prestation de service

Lien vers la plateforme Dauphin : [Subventions de la politique de la ville | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

### 2. Moyens humains :

La mission politique de la ville de Gaillac (CAGG) assure le pilotage, l'organisation de la programmation et soutient sa mise en œuvre.

Quartier d'été ne bénéficie pas d'une ingénierie dédiée. Les structures qui souhaitent s'inscrire dans la programmation se positionnent en tant que partenaires du dispositif et porteurs de leurs actions. Ce sont l'ensemble des professionnels / bénévoles des structures partenaires qui s'impliquent donc dans l'animation de la programmation.

### 3. Moyens matériels :

Les moyens matériels qui pourront être mis à disposition sont les suivants :

- Ville de Gaillac (soutien logistique) : mise à disposition de tables et chaises, branchements électriques, barrières...
- Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet : réalisation et impression des supports de communication

### 4. Autres ressources

Les actions en proximité se déroulent en extérieur. Il n'y a pas de locaux disponibles sur les cités de Catalanis et de Lentajou.

Sur la cité de Catalanis se situent :

- un city stade,
- 2 chalets\*,
- Des espaces enherbés,
- Une aire de jeux.

Sur la cité de Lentajou se situent :

- un city stade,
- une terrasse en bois d'environ 70 m<sup>2</sup>, donnant sur une esplanade ombragée,
- Un cabanon\* avec une partie auvent couvert, d'une 20aine de m<sup>2</sup>.

*\*Non accessible au public mais permet du stockage de matériel, accès à un branchement électrique, ...*

Des espaces inter-quartiers qui peuvent aussi être occupés (sous réserve de disponibilité) :

- Le centre social Mosaïque (7 rue Marcelin Bertelot),

- Le square Maréchal Joffre,
- Le parc Pichery : city stade, skate-park, terrains enherbés (foot, ...), locaux de la MJC, piscine municipale couverte, gymnase et dojo (av Aspirant Buffet),
- ...

## VI. Sélection des projets et organisation de la programmation

Les projets proposés doivent répondre à au moins une des thématiques (nationales ou locales). Elles doivent également prendre en compte les contraintes techniques et humaines présentées précédemment. Les porteurs devront donc faire preuve d'autonomie.

Un comité de sélection, constitué d'habitants du QPV de Gaillac et de l'équipe projet chargée de la mise en œuvre de Quartiers d'été se réunira le 28 mai pour échanger sur les projets proposés et sélectionner ceux qui intégreront la programmation.

La programmation sera ensuite soumise à Monsieur le préfet du Tarn pour validation.

Une réunion avec l'ensemble des participants à QE sera proposée autour du 20 juin, sur site, afin de :

- Présenter le programme finalisé
- Permettre aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger sur l'organisation, l'articulation et la complémentarité des différentes actions, les modalités d'installation (montage - démontage - « autonomie » des porteurs)
- Distribution des supports de communication pour diffusion

## VII. Evaluation Quartiers d'été 2024

Si le projet proposé est retenu et qu'une subvention de l'ANCT est accordée, le porteur s'engage :

- à faire un bilan de cette action sur la plateforme Dauphin, suite à la réalisation de l'action ;
- à participer à l'évaluation globale de ce dispositif en complétant les outils de bilan (qualitatifs et quantitatifs) qui seront transmis par la mission politique de la ville.

## VIII. Comment proposer un projet

Compléter la « fiche participation » (ANNEXE) et la retourner **au plus tard le 26 mai**, à l'adresse électronique suivante : [carine.gaynard@gaillac-graulhet.fr](mailto:carine.gaynard@gaillac-graulhet.fr)

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :*

- Carine GAYRARD : 07 72 35 26 77 / [carine.gaynard@gaillac-graulhet.fr](mailto:carine.gaynard@gaillac-graulhet.fr)
- Valentine MARTIN : 06 33 52 07 06 / [valentine.martin@gaillac-graulhet.fr](mailto:valentine.martin@gaillac-graulhet.fr)



## **FICHE PARTICIPATION QUARTIERS D'ÉTÉ 2024**

Fiche à retourner avant le 26 mai (minuit) à l'adresse suivante :  
[carine.gayrard@gaillac-graulhet.fr](mailto:carine.gayrard@gaillac-graulhet.fr)

Nom de l'action	
Structure porteuse	
Thématique générale	
Descriptif et objectifs	
Public visés	0/6 ans : 7/15 ans : 16/25 ans : Adultes : Séniors : Familles : Tout public : Parents-enfants : Autre :
Lieu(x) d'intervention	Lentajou : Catalanis : Autres :
Date(s) d'intervention(s) souhaitée(s)	
Autres structures partenaires de l'action	
Besoins matériel / logistique	
Moyens techniques nécessaires	Superficie nécessaire : Type d'espace souhaité : Temps de montage estimé : Contraintes de sécurité :
Subvention Quartiers d'été demandée	

**Commentaires :**